

[Accueil \(http://www.lameuse.be\)](http://www.lameuse.be) >

[L'actu du BW \(/292/sections/lactu-du-bw\)](/292/sections/lactu-du-bw)

Jodoigne dans les cinq communes brabançonnes retenues pour le projet Créashop-Plus



La Grand-Place fait partie des sites ciblés pour redynamiser le commerce. - FB.

Par Sébastien Baillet

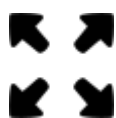
| Publié le 5/08/2020 à 12:40

Jodoigne vient d'annoncer ce mercredi 5 août qu'elle avait été sélectionnée par la Région wallonne dans le cadre de l'action Créashop-Plus. Elle fait ainsi partie des cinq communes brabançonnes retenues pour bénéficier d'aides au lancement de nouveaux commerces.

Les personnes désireuses d'ouvrir un nouveau commerce le savent mieux que quiconque, une telle aventure s'avère compliquée, encore plus dans les circonstances que l'on connaît actuellement. C'est la raison pour laquelle la Région wallonne a lancé en 2017 le projet Créashop-Villes en vue d'aider ces nouveaux entrepreneurs à se lancer dans les surfaces vides des centres-villes. L'objectif étant de dynamiser les centres en évitant la multiplication des zones « abandonnées ».

Fort du succès de cette première initiative qui a vu la création de commerces dans 16 communes considérées comme de grands pôles urbains (dont faisait partie Louvain-la-Neuve, seule commune du Brabant wallon), le Gouvernement wallon a décidé d'étendre le projet à plus de villes en le rebaptisant Créashop-Plus. Un montant d'1,5 million € a été alloué à ce projet pour les trois prochaines années.

Et ce mercredi 5 août, Jodoigne a annoncé avoir été sélectionnée parmi les 30 communes retenues par les autorités wallonnes. Après Nivelles, Tubize, Waterloo et Wavre, la ville chère à Jean-Luc Meurisse devient la cinquième bourgade de notre province à faire partie de la liste. Ce nombre pourrait être porté à six si La Hulpe représente son dossier de candidature.



Jusqu'à 6.000 € d'aides

Concrètement, la Région wallonne, via Créashop-Plus octroiera jusqu'à 6.000 € d'aides aux nouveaux entrepreneurs qui voudraient s'installer dans une de ces fameuses cellules vides. Cette somme non négligeable représentant environ 60 % des dépenses effectuées pour l'aménagement du nouveau commerce. « Ce subside, initié par la Région wallonne, est un coup de pouce ô combien important en cette période de crise économique. L'aide cible prioritairement des commerces de qualité, originaux, qui font preuve de créativité et disposent d'un plan financier solide réalisé notamment par un organisme professionnel d'aide à la création. La prime n'est qu'une infime partie du processus. En effet, il ne s'agit pas de lancer seulement une prime à l'installation mais d'accompagner le candidat commerçant d'un véritable coaching », explique la Ville.

Bien évidemment, des critères seront à respecter et les candidatures seront analysées par un jury régional. Les zones suivantes sont ciblées pour l'implantation de nouvelles boutiques : la rue Saint-Jean, la Place de la Bruyère, la Place Lodewijckx, la rue de la Bruyère, la Grand-Place, la rue du Château et la Place de la Victoire.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Tubize \(c.f. Tubize\)](#) ([/4301/locations/tubize-cf-tubize](#)). [Wavre \(c.f. Wavre\)](#)